



Certificat de nationalité française

Par **Bartolli_old**, le **15/10/2007** à **19:51**

Je vous prie de bien vouloir me venir en aide en me renseignant s'il vous plait;
Je suis Français de nationalité française , mes parents et mes grand parents sont Français, je me suis rendu deux fois au tribunal d'instance à Rouen pour faire une demande de certificat de nationalité Française mais à chaque fois on a refusé de me le délivrer, et je sais que j'en ai droit vu la loi 98-170 du 16 Mars 1998 articles 31 à 31-3 du code civile.

je vous remercie de me renseigner sur la procédure à suivre pour obtenir mon certificat dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mon profond respect.

C.Bartolli